

Paris, le mercredi 3 mars 2021

Objet : Conseil de Promotion des inspecteurs stagiaires

Monsieur le Président,

Comme pour le premier conseil de promotion, les élus **CFDT-CFTC** orienteront leur liminaire uniquement sur les sujets concernant la scolarité des inspecteurs stagiaires.

Retour en présentiel

La possibilité de revenir une journée par semaine en présentiel à l'ENFIP à été évoquée.

Nous souhaitons savoir quelle en sera l'organisation concrètement. En effet, la limite d'occupation des salles étant de 6 personnes, nous en déduisons que seuls 5 stagiaires par classe maximum pourront revenir.

L'administration parle de « stagiaires en souffrance » et il est évident qu'ils sont concernés en priorité. Comment seront déterminés ces critères de priorité ? Le mal-être des stagiaires n'est pas forcément une détresse psychologique et peut être la conséquence d'un manque de visibilité générant de l'angoisse, avec l'incertitude des annonces à venir de la part de l'administration. Cela peut nuire à l'assimilation des cours. Nous avons besoin de plus de précisions sur ce point.

La proportion de stagiaires entre Clermont et Noisiel ayant exprimé le souhait d'un retour en présentiel hybride est-elle connue ?

Malgré des conditions matérielles plutôt optimales, le mal être est généralisé.

Nous tenons également à souligner le fait que certains stagiaires sont actuellement en distanciel dans leur région d'origine moins touchée par le virus (par ex : la Bretagne). Ces stagiaires ne devront pas participer à ce nouveau dispositif en présentiel. Il serait dommage de les amener à voyager au risque de ramener le virus chez eux.

Par ailleurs, face au manque de visibilité sur un retour en présentiel, de nombreux stagiaires ont rendu les logements occupés dans le parc immobilier de l'ARENFIP pour regagner leur région d'origine ou déménager dans leur département d'affectation. Il reste dans les faits une minorité de stagiaires présents à Clermont-Ferrand.

Nous sommes conscients de la complexité de cette période, mais nous reprochons un manque de décision de la part de l'Enfip. On ne nous propose que des scénarii. Nous sommes à 2 mois de la fin de la scolarité à l'école avant de partir en stage. Il serait souhaitable que l'administration prenne des décisions parmi les scénarii proposés (ou d'autres) et prenne enfin ses responsabilités. Cela permettrait aux stagiaires d'avoir au moins une perspective ou une vision des semaines à venir.

Validations des UC

L'oral individuel ayant été supprimé, il n'y a plus que 8 UC à valider sur les 9 prévus initialement.

Des inquiétudes sont remontées sur la répartition des UC à valider. Nous prenons acte du nouveau dispositif de validation des compétences que vous nous avez transmis.

Cours en distanciel

Les supports stagiaires doivent être adaptés aux cours en distanciel. Par exemple, un petit vademecum sur les notions clés, les points clés du cours, et l'essentiel à retenir permettrait de rendre les supports plus digestes.

Certains stagiaires demandent à ce que soit généralisés les découpages des temps de visio : un premier temps pour s'approprier le cours, les points importants et faire les exercices demandés en autonomie, puis un second en visio avec le formateur qui donne la correction des exercices, qui accompagne les stagiaires dans l'assimilation et la bonne compréhension de l'essentiel à retenir.

Les élus **CFDT-CFTC** demandent donc à ce qu'un retour sur les formats de cours soit fait avec l'équipe pédagogique pour déterminer ensemble, enseignants et stagiaires, le format le plus propice à l'assimilation des notions.

Les élus sollicitent la généralisation des temps de pause lors des cours en visio. En effet, les temps d'assimilation sont plus longs dans ces conditions.

Parfois, les stagiaires ne prennent pas le temps de se restaurer sereinement. Serait-il envisageable d'étendre l'organisation de Clermont à Noisiel à savoir un temps de pause méridienne de minimum 1H30 à 2H. Cela pourrait même être l'occasion de gérer les impératifs du quotidien (ex. les courses) en temps de couvre feu à 18H.

Informatique

Devenu le partenaire privilégié d'enseignement depuis la fermeture des écoles, de nombreux stagiaires s'inquiètent de voir réquisitionnés par leur direction d'affectation, les ordinateurs mis à leur disposition en début de scolarité. Au vu du volume de données enregistrés sur ces ordinateurs, pouvez-vous confirmer que ces ordinateurs resteront à leur disposition une fois en poste ? Et pourrez-vous informer les directions que les ordinateurs mis à disposition par l'ENFIP constituent en priorité les ordinateurs d'usage des stagiaires ?

Information des stagiaires (Alimentation des CET, frais de changement de résidence)

Suite aux nombreux messages publiés sur Ulysse concernant le calendrier d'alimentation des CET, des stagiaires non titulaires ayant enchaîné les scolarités (de B à A principalement) ont perdu le bénéfice de leurs jours de CET, ne sachant pas s'ils devaient se tourner vers le service RH du département de leur stage probatoire ou vers l'ENFIP pour alimenter leur compte. Nous demandons à ce qu'un point d'information spécifique soit fait en aval dans les plaquettes d'information pour les prochaines promotions de stagiaires.

Par ailleurs, nous regrettons que l'information sur les modalités de remboursement des frais de changement de résidence pour les internes n'ait été diffusée que la semaine dernière auprès des stagiaires de l'ENFIP de Clermont-Ferrand. Même si l'examen et le traitement des demandes n'est fait qu'à l'issue de la CAP de titularisation du mois d'août, nous demandons une information plus précoce pour permettre aux stagiaires d'anticiper ces frais et leur remboursement dans leur calendrier.

Pour conclure sur une note positive, nous saluons les bonnes actions entreprises par l'administration :

- Les TTA révisions. Très bienvenus et appréciés.
- Le calendrier de la formation étiré avec des évaluations formatives (22 mars) et sommatives (9 avril), pour laisser plus de temps aux stagiaires d'appréhender les cours.

En revanche, se pose la question de la fin de formation, qu'est-il prévu pour les stagiaires ne passant pas les rattrapages (période entre la fin de la sommatives et la fin de la scolarité)?

Enfin, la **CFDT** et la **CFTC** tiennent à remercier les équipes de l'ENFIP, enseignants et administratifs, pour leur disponibilité et leurs engagements sans relâche pendant cette période si difficile pour eux comme pour nous.

Les élu.e.s **CFDT-CFTC** au conseil de promotion

Angélique Vilotic, ENFIP Noisiel : angelique.vilotic@dgfip.finances.gouv.fr

Julien Ernst, ENFIP Clermont-Ferrand : julien.ernst@dgfip.finances.gouv.fr